

N°103

Janvier 2020

Caen Handi info



Caen Handi Info
Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.3
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4
VIE PROFESSIONNELLE

p.5
ALLOCATIONS

p.5
VIE SOCIALE

p.6
ASSOCIATIONS



SANTE

► Polyhandicap. Elargir les champs des possibles de la recherche

(ASH, 17/01/2020, p 17) - Réf: I'- 7

Le volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017-2022) définit les priorités d'action de l'État pour améliorer l'accompagnement et la qualité de vie des personnes polyhandicapées. L'un des axes stratégiques prévoit de développer la recherche sur le polyhandicap pour mieux répondre aux besoins des personnes polyhandicapées.

Dans cette optique, l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont publié récemment un état des lieux de la recherche sur le polyhandicap.

<https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/quelles-avancees-en-matiere-de-recherche-sur-le-polyhandicap>

► Le nouveau pôle de santé Saint-Laurent ouvre lundi

Ouest-France, 4/5 janvier 2020 - Réf: I'- 10.8

Un nouveau pôle de santé a ouvert au 7-9 rue Saint-Laurent à Caen le 6 janvier dernier. D'une surface de 1800 m², il accueille des médecins généralistes, des médecins spécialistes et deux cabinets infirmiers.

Ce pôle de santé sera évolutif dans sa composition avec l'installation prochaine d'une plateforme territoriale d'appui (PTA) permettant aux médecins traitants de coordonner la prise en charge des situations complexes, de la plateforme normande d'éducation thérapeutique (Planeth Patient), d'une plateforme de télémédecine et d'une antenne de l'établissement public en santé mentale (EPSM) de Caen spécialisée dans les violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales.

Contact : Tél : 09 82 81 28 10. Email : contact@polesaintlaurent.com

<http://polesaintlaurent.com>

► Appel à projets "Fin de vie et handicap"

(ASH, 24/01/2020, p 10) - Réf: I'- 11

La Fondation OCIRP (union d'organismes de prévoyance) lance un appel à projets intitulé « Fin de vie et handicap ouvert jusqu'au 23 mars 2020 en partenariat avec la FIRAH (Recherche appliquée sur le handicap).

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe de 100 000 euros maximum par projet. Il vise à apporter des solutions concrètes aux personnes en situation de handicap et à leur famille confrontées à la mort.

<https://www.firah.org/fr/appele-a-projets-fin-de-vie-handicap-2020.html>

L'IRTS Normandie-Caen, en partenariat avec le réseau interventions précoces TSA du Calvados organise une journée d'étude sur le thème « **Trouble du spectre de l'autisme et interventions précoces : comment agir avant 3 ans ?** » le **mardi 24 mars 2020, de 9h à 17h** dans l'amphithéâtre de l'IRTS, 11 rue Guyon de Guercheville à Hérouville Saint-Clair.

Entrée libre sur inscription **avant le 16 mars 2020**.

Contact : IRTS Normandie-Caen, Corinne Gendrot. Tél : 02 31 54 42 42. Email : cgendrot@irtsnormandiecaen.fr

ENFANCE ET SCOLARITE

► Crèches. Le "bonus inclusion handicap" élargi

(ASH, 17/01/2020, p 11) - Réf: II- 1.2.1

Afin de développer l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap, le Gouvernement a créé le 1er janvier 2019 le « bonus inclusion handicap », une aide financière complémentaire destinée à l'ensemble des

établissements d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, établissement multi-accueil, ...) accueillant au moins un enfant bénéficiant de l'allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH).

Depuis le 1er janvier 2020, les critères d'attribution sont étendus et bénéficieront à un nombre plus important d'établissements à titre expérimental.

Désormais, les critères suivants sont retenus pour l'obtention du bonus inclusion handicap :

- La prise en charge par une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) dans le cadre des parcours de bilan et intervention précoce des enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du neuro-développement ;
- Un enfant orienté par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) vers une prise en charge en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP) ...
- Toute attestation de prise en charge régulière par un centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) ;
- Toute attestation d'un service/consultation hospitalière mentionnant « la nécessité d'une prise en charge globale thérapeutique, éducative ou rééducative compte tenu d'un développement inhabituel des acquisitions psychomotrices ou du diagnostic d'une pathologie grave ou d'une atteinte sensitive ou motrice grave. »

Dans le cadre de la Journée internationale maladies rares 2020, l'Alliance maladies rares Normandie, le service de génétique du CHU de Caen, l'Espace de réflexion éthique de Normandie, la filière de santé AnDDi-Rares, l'Agence régionale de santé Normandie, l'Education nationale Académie de Normandie organisent; **le mercredi 4 mars de 13h30 à 18h** une rencontre/débat sur le thème de **“L'inclusion scolaire de l'enfant porteur d'une maladie rare”**, au Pôle de formations et de recherches en santé (PFRS) 2 rue des Rochambelles à Caen. Entrée libre sur inscription.

Contact : Nicole Delperié, déléguée Alliance maladies rares Normandie. Email : nicole.delperie@orange.fr

VIE PROFESSIONNELLE

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

► **L'auxiliaire de vie professionnelle, garant du maintien dans l'emploi**

(ASH, 10/01/2020, p 22-26) - Réf: III- 2.1.4

Afin de permettre le maintien dans l'emploi de ses salariés en situation de handicap, la métropole de Lyon a créé 19 postes d'auxiliaires de vie professionnelle à mi-temps chargés d'accompagner les agents ayant des restrictions professionnelles.

► **Duoday**

(ASH, 31/01/2020, p 11) - Réf: III- 2.1

La 3^{ème} édition de l'opération DuoDay aura lieu 14 mai 2020 sur tout le territoire national. Cette opération a pour objectif de former des duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations, afin de sensibiliser le monde du travail au handicap. Les inscriptions sont ouvertes en ligne et via un numéro vert gratuit : 0 800 386 329.

www.duoday.fr

TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE

► **Ils dessinent pour sortir de leur bulle**

(ASH, 31/01/2020, p 22-23) - Réf: III- 2.2.1.3

Fondé en 2011 et destiné aux personnes atteintes d'un handicap physique ou mental, l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) Image-arts graphiques d'Angoulême accueille cinq auteurs de

bande dessinée et a récemment signé une convention avec la cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, établissement public qui accompagne et aide les auteurs de BD.

Géré par l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (Adapei) Charente, l'ESAT réalise des prestations de communication par la bande dessinée pour des entreprises et des organismes publics.

Contact : ESAT Arts Graphiques, 51 rue de Cognac, 16000 Angoulême. Tél : 06 72 78 78 43. www.esatiag.com

ALLOCATIONS

► Handicap. Renouvellement automatique des droits

(ASH, 10/01/2020, p 20) – Décret n°2019-1501 du 30 décembre 2019, Journal officiel du 31 décembre 2019 - Réf: IV- Généralités

Un récent décret introduit la possibilité d'attribuer certains droits sans limitation de durée aux personnes handicapées dont le handicap n'est pas susceptible d'évolution favorable. Ce texte permet aux commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et aux présidents de conseils départementaux (PCD) de proroger les droits ouverts aux personnes handicapées sans nouvelle demande de leur part lorsque ces personnes remplissent les conditions fixées par ce même décret.

Ce décret prévoit également l'allongement de la durée maximale d'attribution de 5 ans à 10 ans de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les personnes dont le taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % est reconnu pour une durée limitée, ainsi que du complément de ressources de l'AAH.

Lorsque la CDAPH et le PCD prorogent des droits sans demande du bénéficiaire, ils précisent dans la décision que le bénéficiaire peut solliciter à tout moment la maison départementale des personnes handicapées afin d'obtenir un nouvel examen de sa situation et, le cas échéant, une révision de ses droits.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000039696471

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<https://caen.fr/sites/default/files/2020-02/LES%20PRESTATIONS%20AUX%20PERSONNES%20HANDICAPEES.pdf>

VIE SOCIALE

LOISIRS ET CULTURE

En partenariat avec la Comédie de Caen, l'association Culture Art et Loisirs de Cheux (ACALC) propose **le lundi 10 février à 19h "Petits fragments de Cornélia Sno"**, une pièce de théâtre sur le thème de l'autisme, à la **salle des fêtes de Cheux**.

Tarif : 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants de 8 ans à 16 ans.

Contact : Informations et réservations au 07 50 81 88 49

Pour sa sixième édition, **les associations CAP'Sport et Advocacy Normandie** organisent le dispositif «Sportez-vous Bien » en proposant des demi-journées autour des activités physiques et sportives adaptées. La première date aura lieu le **vendredi 14 février 2020 au gymnase Humbert à Hérouville Saint-Clair**.

13h : accueil café.

13h30- 16h : activités sportives et culturelles accessibles à tous.

16h-17h : goûter.

Contact : CAP'Sport : Clémence Le Roux, coordinatrice / Pôle sport adapté : Tél: 06 35 34 43 57.

Email : cleroux@capsport-epi.fr www.advocacy-normandie.fr

Le musée des Beaux-Arts de Caen propose le **samedi 15 février 2020 à 11h15** une visite descriptive dans les collections permanentes du musée intitulée **"Tintoret et Véronèse, intrigues et instabilités picturales"**.

Cette visite adaptée au public déficient visuel est également ouverte au public voyant.

Réservations auprès du service des publics : 02 31 30 40 85 (9h-12h du lundi au vendredi) ou mba-reservation@caen.fr

Tarif: 4 euros par personne + accès au musée (sauf visiteurs en situation de handicap munis de la carte d'invalidité, et leur accompagnateur).

POLITIQUE DU HANDICAP

► **MDPH. Baisse du nombre de demandes en 2018**

(ASH, 10/01/2020, p 13) - Réf: VI- 4.1

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a publié récemment une étude statistique concernant le volume et les délais de traitement des demandes déposées auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) en 2018. Les MDPH ont reçu 4,5 millions de demandes en 2018, soit une diminution de leur volume de 0,53 % sur la période (contre une augmentation de 1,9 % entre 2016 et 2017). La part des stocks de demandes à traiter reste stable (21 %). Le délai moyen de traitement des demandes en 2018 est de 4 mois.

https://www.cnsa.fr/documentation/rs-n15_volume_et_delais_de_traitement_des_demandes_deposees_en_2018_vf.pdf

► **Jérémie Boroy, président du CNCPH : "Un espace de travail pour tous les acteurs du handicap"**

(ASH, 17/01/2020, p 14-15) - Réf: I- 3.5

Jérémie Boroy, attaché parlementaire puis conseiller ministériel, a pris ses fonctions de président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) le 22 janvier 2020. Il souhaite que le CNCPH soit associé à la préparation des projets de loi concernant le handicap.

ASSOCIATIONS

► **Création du Collectif Handicaps**

(ASH, 17/01/2020, p 14-15) - Réf: VII- 7

47 associations représentatives de personnes handicapées se sont unies le 17 janvier en un collectif inter-associatif intitulé Collectif Handicaps. Cette nouvelle association souhaite revendiquer auprès des pouvoirs publics les droits et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui représentent respectivement 12 et 11 millions de personnes en France.

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°159- Hiver 2019/2020)

Dossier : Réforme emploi et handicap : Tout ce qui change en 2020

Faire Face (n°765- Janvier/Février 2020)

Dossier : Dossier douleur : trouver sa porte de sortie

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières